

# Fiche qualité de l'ESA « métropole » 2015

## Fiche descriptive de l'enquête

<b>« carte d'identité »</b>	
Nom : Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) en métropole	
n° visa : 2016A047EC	
Année : réalisée en 2016 sur l'exercice 2015	Périodicité : annuelle
Service enquêteur responsable : Insee	
Mode de collecte : par voie postale et par Internet	

### Caractéristiques

**Définition du champ :** L'enquête couvre le champ des entreprises marchandes participant au système productif, à l'exception des entreprises des secteurs financier, industriel et agricole (sauf classe 02.20<sup>1</sup>). Plus précisément, cela correspond aux secteurs d'activités suivants en NAF rév. 2 :

#### IAA

Divisions 10 (sauf les sous-classes 1013B, 1071B, 1071C, 1071D), 11, 12  
Sous-classes 0220Z, 1610A et 1610B

#### BTP

Divisions 41, 42 et 43

#### Services

Divisions 55 (sauf 559), 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 68 (sauf 6832B), 69, 70, 71, 73, 74, 77, 78, 79, 80, 81 (sauf 8130Z), 82, 95, 96  
Sous-classes 9001Z, 9002Z, 9004Z

#### Transport

Divisions 49, 50, 51, 52  
Sous-classe 5320Z

#### Commerce

Divisions 45, 46, 47  
Sous-classes 1013B, 1071B, 1071C, 1071D

**Unité statistique :** unité légale, sauf pour 115 entreprises profilées manuellement pour lesquelles la diffusion des résultats – ainsi que la collecte des données pour la majorité de ces unités – est effectuée au niveau des entreprises profilées.

**Taille de la population :** 2 463 879

**Taille de l'échantillon :** 115 847

**Temps de réponse médian (estimé) :** 30 minutes

Le temps de réponse médian constaté sur l'ESA 2015 est de 30 minutes, et 90 % des entreprises répondent en moins de deux heures. Le temps de réponse moyen est légèrement supérieur à 60 minutes, variant de 48 minutes dans les services à 1h34 dans la construction.

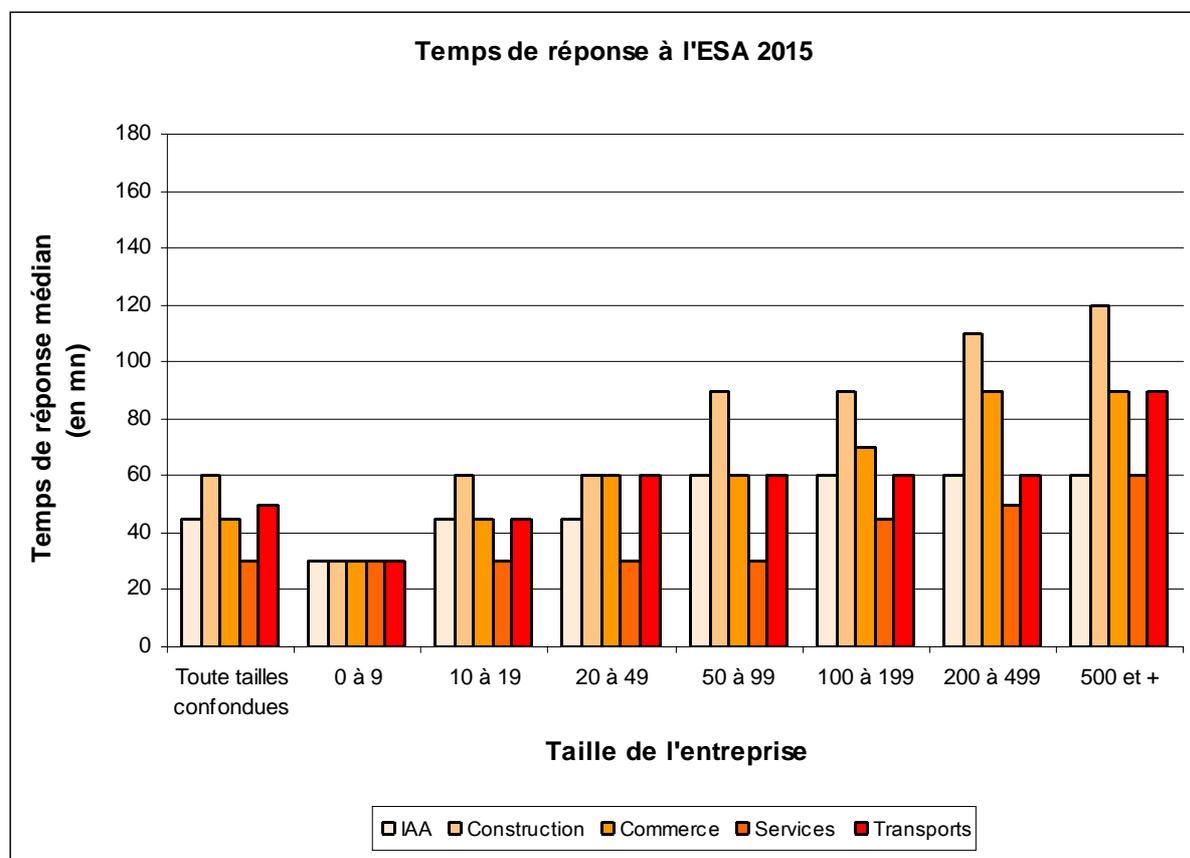
Le temps de réponse varie essentiellement selon le secteur d'activités et la taille de l'entreprise (cf. graphique ci-dessous pour plus de détails). Pour les entreprises des Services, le temps de réponse médian s'élève à 30 minutes alors qu'il atteint une heure dans le secteur de la Construction. Il augmente ensuite selon la taille de l'entreprise mais dans des proportions différentes selon les secteurs d'activités. Ainsi, dans les Services, la moitié des entreprises de plus de 500 salariés remplissent le questionnaire de l'ESA en moins d'une heure.

Dans le secteur de la construction, le temps de réponse médian des entreprises de plus de 500 salariés s'élève à 2

<sup>1</sup> Ce secteur fait théoriquement partie de l'agriculture que ne couvre pas l'ESA. Mais en raison de la grande proximité de ces entreprises avec des entreprises des IAA, ce secteur était traditionnellement suivi dans le cadre des EAE. Cette particularité a été maintenue.

heures.

Le graphique suivant détaille les temps de réponse médian selon le secteur d'activités et la taille de l'entreprise.



Caractère obligatoire / non obligatoire : enquête obligatoire

## Les dates-clés

Réunion de la formation CNIS : 30 mai 2013 (pour l'ESA 2013)

Réunion du comité du label : 9 octobre 2013

Lancement de la collecte : début février 2016

Fin du travail des gestionnaires : mi-mars 2017

Base de données finale : mi-octobre 2017

Première publication sur résultats provisoires : envoi des résultats provisoires à Eurostat fin octobre 2016

Premières publications sur résultats définitifs : envoi des résultats définitifs à Eurostat fin juin 2017

mise en ligne de l'Insee Résultats d'Esane 2015 fin octobre 2017

## La préparation de l'enquête

Existe-t-il un comité d'utilisateurs des résultats de l'enquête?

avec utilisateurs externes

sans utilisateurs externe

non

**Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un test de questionnaire :** les questionnaires de la 1ère ESA 2008 reprenaient en grande partie (en les allégeant) ceux des EAE précédentes – lesquels avaient fait l'objet de tests par le passé –, il n'a pas été procédé à des tests sur ces questionnaires.

En 2010, à l'occasion de l'élargissement du champ de l'ESA aux spectacles vivants (sous-classes 9001Z, 9002Z, 9004Z), un test a été réalisé sur ces secteurs auprès de 34 entreprises.

**L'échantillon a-t-il fait l'objet d'une démarche de coordination ?**

oui  non

L'ESA est intégrée au système de tirage coordonné global utilisé à l'Insee depuis fin 2013 pour les échantillons des enquêtes auprès des entreprises.

L'échantillon de l'ESA 2015 a été coordonnée négativement avec les enquêtes suivantes : ESA 2013, ESA 2014, CPSV (enquête de la Cour des Comptes sur la collecte des prélèvements sociaux et fiscaux versés par les entreprises), Emagsa 2015, ECEL\_PE 2014, Points de vente 2015, Antipol 2014, CIS 2014, RPS volet Employeurs 2016, TPE 2015, EDD 2014, DEFIS 2014, TIC 2016, EACEI 2015, EMBTP 2016, EMMO 2016.

## L'échantillon enquêté

**Plan de sondage :** L'échantillon de l'ESA comprend :

- **une partie exhaustive** définie en fonction de l'APE, du chiffre d'affaires, de l'effectif salarié et du total de bilan. Les entreprises qui se trouvent dans la strate exhaustive sont celles présentant un total de bilan supérieur à 75 M€ ou dépassant un des deux seuils suivants :

Service enquêteur	Secteurs d'activités	CA (en k€)	Effectif salarié
Commerce	Coopératives agricoles	38 000	10
	Sous-classes 1013B, 1071C, 1071D, 4520A, 4520B, 4631Z, 4634Z, 4661Z, 4669B, 4673A, 4711D	38 000	50
	Autres secteurs	38 000	20
Construction	Tous les secteurs	15 000	30
IAA	Coopératives agricoles	5 000	10
	Tous les secteurs sauf coopératives agricoles	5 000	20
Services	Sous-classe 55.20Z	1 000	6
	Sous-classe 55.30Z	1 000	10
	Groupes 411, 681, 683, classe 70.10Z, divisions 77, 79	8 000	30
	Division 61	5 000	6
	Groupe 682	15 000	50
	Sous-classe 78.20Z	5 000	200
	Groupe 812	5 000	100
	Sous-classes 90.01Z, 90.02Z, 90.04Z	1 000	30
Autres secteurs	5 000	30	
Transports	Tous les secteurs	3 000	20

De plus, les unités légales appartenant au champ de l'ESA et détectées en restructuration par Citrus au cours de l'année 2015 sont « forcées » dans l'exhaustif, indépendamment de leurs caractéristiques en termes d'APE, de total de bilan, d'effectifs et de chiffre d'affaires.

- **une partie sondée**, obtenue par sondage aléatoire simple stratifié selon l'activité (au niveau sous-classe de la NAF), l'effectif salarié et la région. Pour obtenir le nombre d'unités légales à tirer par région, on applique pour une activité donnée croisée avec une tranche d'effectifs donnée, le même taux de sondage dans toutes les régions. Cette partie est renouvelée chaque année par moitié.

Les poids de sondage par strate se trouvent dans le fichier ci-joint.



Variables objectifs pour la diffusion (ou pour les études)

▶ nombre : 3 variables principales

▶ le chiffre d'affaires, sa ventilation par activités ou produits selon le secteur, et l'APE qu'on peut en déduire.

L'Enquête sectorielle annuelle (ESA) vise principalement à repérer les différentes activités exercées par les entreprises, via la ventilation de leur chiffre d'affaires en activités ou produits selon le secteur, ce qui permet ensuite d'en déduire leur activité principale (APE).

L'ESA permet aussi d'observer les restructurations juridiques qui affectent la vie des entreprises, de compléter la liasse fiscale sur certains aspects liés à l'investissement ou à l'emploi, et de décrire les principales caractéristiques de chaque secteur économique.

Sous-populations de diffusion

▶ 3

► statistiques par secteur ou branche d'activité au niveau groupe (et niveaux agrégés s'en déduisant), sous-classes et groupe/tranches de taille.

Le niveau de diffusion privilégié pour les statistiques par secteur ou branche d'activité est le niveau « groupe » (3<sup>es</sup> caractères de la NAF). Des résultats par sous-classes et groupe/tranches de taille sont également diffusés.

Part de la population de la strate exhaustive dans la population totale : 1,94 % en termes de nombre d'unités, mais 70,5 % en termes de chiffre d'affaires de la base de sondage.

distribution des taux de sondage par strate de sondage : 1er quartile 9,1 % taux médian 100 % 3e quartile 100 %

## Indicateurs liés à la production

**Y a-t-il des relances ?** oui

**Si oui, de quel type et combien ?**

Il y a 3 relances par voie postale pour toutes les unités puis une relance téléphonique pour les plus grandes d'entre elles. À la suite de ces relances, débutent les opérations de contentieux débutent (lettre de saisine, lettre de notification d'amende).

Les 3 **relances par voie postale** sont : le rappel, la mise en demeure puis le constat de non-réponse.

Toutes les unités qui n'ont pas répondu à l'enquête à la suite du courrier précédent reçoivent une lettre de relance. La lettre de mise en demeure est accompagnée d'un questionnaire « papier ».

Les envois ont lieu en trois vagues selon la date de clôture d'exercice de l'unité légale : vague 1 : clôture entre le 30 mai et le 31 décembre, vague 2 : clôture le 31 décembre, vague 3 : clôture entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 mai. Les relances s'échelonnent de mars (rappel vague 1) à septembre (constat de non-réponse vague 3).

Pour l'ESA 2015, parmi les 80 434 questionnaires réceptionnés :

- 32 % des unités enquêtées ont répondu après l'envoi initial ;
- 25 % des unités enquêtées ont répondu après le premier rappel ;
- 20 % des unités enquêtées ont répondu après la mise en demeure ;
- 23 % des unités enquêtées ont répondu après le constat de non-réponse.

La **relance téléphonique** concerne les 800 plus grandes unités de l'échantillon. Elle consiste à essayer de convaincre ces unités légales de répondre afin d'assurer la qualité des résultats agrégés diffusés. Elle a lieu une dizaine de jours après le constat de non-réponse.

Les phases de **contentieux** sont gérées par le CNIS. Elles consistent en l'envoi d'une lettre de saisine, d'une validation des amendes en comité du contentieux puis de l'envoi d'une lettre de notification d'amende. Ces opérations se déroulent d'octobre à mars.

**Nombre d'unités de l'échantillon initial** : 115 847

**Nombre de questionnaires envoyés** : 110 386

**Nombre de retours** : 80 434

**Nombre de « hors champ » (y compris unités disparues) dans les retours** : 1 382

**Nombre d'entrées dans le champ** : 0

**Nombre de questionnaires utilisables** : 75 957

**Taux de non-réponses selon des regroupements de strates de départ :**

69,7 % des entreprises ont répondu à l'ESA, représentant 86 % du chiffre d'affaires des entreprises couvertes par

l'échantillon. Le taux de réponse varie assez sensiblement selon les secteurs d'activités (de 67 % dans les Services à 80 % dans le secteur des transports) et la taille de l'entreprise (de 49 % pour les entreprises ne comptant pas de salariés à 90 % pour les entreprises de 100 salariés et plus). Le tableau suivant fournit les taux de réponse selon le secteur d'activités et la taille de l'entreprise.

Secteur d'activités	Effectifs Salariés						Total
	0 ou non renseigné	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +	
IAA	57,2	75,3	86,1	90,2	91,8	91,6	<b>81,8</b>
Construction	48,1	59,5	73,8	78,1	86,1	88,4	<b>67,9</b>
Commerce	45,2	62,6	73,8	82,6	84,6	89,2	<b>70,5</b>
Services	50,3	63,1	74,9	82,7	85,7	89,2	<b>66,8</b>
Transports	55,8	69,8	77,1	82,3	90	93,6	<b>80,0</b>
<b>Total</b>	<b>49,4</b>	<b>63,3</b>	<b>75,5</b>	<b>82,4</b>	<b>86,2</b>	<b>89,9</b>	<b>69,7</b>

Les taux de réponse au niveau sous-classe de la NAF varient de 27,5 % dans la « location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers » (7711B) à 93,5 % dans la « meunerie » (1061A), exception faite de 3 sous-classes présentant des taux de réponse de 100 % mais avec moins de 6 unités interrogées. Seules 11 sous-classes comptent moins de 50 % de répondantes. Les taux de réponses sont supérieurs à 64 % dans les trois quarts des sous-classes, et supérieurs à 72 % dans la moitié des sous-classes.

Les taux de réponse – pondérés ou non par le chiffre d'affaires – par secteurs (APE, groupe, division et grand secteur) et secteurs (division et grand secteur) ⊗ tranches de taille sont dans le fichier ci-joint.



### **Pourcentage de non réponses-partielles, pour les principales variables de l'enquête :**

Les variables clefs de l'enquête sont globalement très bien renseignées par les entreprises. En effet, seules 11 % des répondantes n'inscrivent pas leur chiffres d'affaires sur le questionnaire. Le constat est identique pour la ventilation du chiffre d'affaires : le taux de non-réponses partielles s'élève respectivement à 7 % pour la ventilation du chiffre d'affaires par produit, à 8 % pour la ventilation par branche et à 14 % pour la ventilation par forme de vente.

Les taux de non-réponses partielles des principales variables de l'ESA se trouvent dans le tableau ci-joint.



### **Part de l'agrégat, pour les variables-cibles, venant de l'imputation et du redressement des non-réponses totales :**

Le tableau suivant fournit, pour quelques variables du tronc commun, la part de l'agrégat venant de l'imputation des non-réponses totales sur la partie exhaustive de l'échantillon, la non-réponse totale étant traitée par pondération sur la partie échantillonnée.

<b>Variable cible</b>	<b>Part de l'agrégat provenant de données imputées pour NR totale</b>
Chiffre d'affaires	5,5 %
Intérimaires, effectif moyen	6 %
Effectif non salarié dans l'entreprise	2,3 %
Sous-traitance incorporée	4,2 %
Achats non stockés	2,7 %

## **Indicateurs de précision**

### **Coefficient de variation pour les estimations de totaux des principales variables d'intérêt du système Esane, et pour les domaines de diffusion :**

Les coefficients de variations présentés ci-après sont ceux des estimateurs composites du dispositif Esane, combinant données administratives et données d'enquête, et ont été calculés sur l'ensemble du champ Esane (donc y.c. industrie couverte par l'EAP) et non sur le seul champ de l'ESA.

Au niveau section de la nomenclature, pour les principales variables d'intérêt du système Esane que sont le chiffre d'affaires (R310), la valeur ajoutée (R003), les salaires (R216), les effectifs en ETP (E200) et le total de bilan (B300), les coefficients de variation sont très généralement inférieurs à 2 %.

Pour des estimations au niveau groupe, qui est le domaine de diffusion privilégié du dispositif Esane, et pour ces mêmes variables, 90 % des totaux estimés par groupe présentent des coefficients de variations inférieurs à 5 % (6 % pour la valeur ajoutée).

Les coefficients de variation pour les estimations des totaux de ces variables au niveau groupe sont dans le fichier ci-joint.



## La diffusion

l'enquête a-t-elle fait l'objet d'une procédure d'archivage ?		oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
existe-t-il une documentation pour la diffusion ?			
aucune documentation <input type="checkbox"/>		une documentation simple <input checked="" type="checkbox"/>	
un dictionnaire de données complet <input checked="" type="checkbox"/>		une documentation à usage externe <input checked="" type="checkbox"/>	
nombre de publications, par type			
➔ type « Infos Rapides »	-----		
➔ type « 4 Pages » (Insee-Première, Le 4 pages des statistiques industrielles, ou équivalent)	-----		
➔ type CD-Rom, « Insee-Résultats », Minitel, web	Insee Résultats « Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises en 2015 », disponible ici : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3136881">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3136881</a>		
➔ articles, études	-----		

## Moyens relatifs à l'opération

Taille de l'équipe (en équivalent temps plein) <ul style="list-style-type: none"><li>- équipe « statistique » : 14</li><li>- gestionnaires : 70</li></ul>
Moyens informatiques (nombre de jours de développement, maintenance dans le cas d'une opération régulière) : la maintenance informatique est assurée par le groupe de maintenance des applications Esane du centre informatique de Nantes, soit six personnes. Le groupe Java apporte également fréquemment un soutien au groupe de maintenance pour certaines maintenances du système Esane.